Etude des leviers actuels et des freins à l'engraissement de JB laitiers en France

BUCZINSKI B. (1), CHOUTEAU A. (2), CHOTTEAU P. (2)
(1) Institut de l'Elevage – Monvoisin – BP 85 225 – 35652 LE RHEU cedex
(2) Institut de l'Elevage – MNE – 149, rue de Bercy – 75595 PARIS cedex 12

RESUME – En France, le nombre de naissance de veaux mâles laitiers diminue structurellement avec la décapitalisation. Mais la question de la valorisation de ces veaux reste prégnante. Si la part relative des veaux engraissés en veaux de boucherie est plutôt stable sur longue période et même croissante, le recul de la production de jeunes bovins (JB) laitiers est marqué et source de question pour la filière. En 2008, 25% des mâles nés de mères laitières étaient encore engraissés en taurillons. En 2018, cette part était tombée à 14% ! La fin des quotas laitiers en 2015 a évidemment joué un rôle important avec l'abandon de l'engraissement dans bon nombre d'élevages au profit de la production laitière. Les veaux qui ne sont plus aujourd'hui engraissés en taurillons (et en bœufs) sont principalement exportés nourrissons, majoritairement vers l'Espagne. La part des veaux mâles exportés est ainsi passée de 4% en 2008 à 15% en 2018 et elle a continué à augmenter depuis. Après une analyse détaillée de la situation et des dynamiques à l'aide des bases de données SPIE/ BDNI et Normabev, l'étude réalisée visait, sur la base d'enquêtes, à comprendre les éléments de décision des éleveurs laitiers de mise à l'engraissement ou non des veaux nés dans leurs élevages. Si le coût de production du JB laitier par rapport au cours des JB finis est un élément déterminant, d'autres paramètres entrent en ligne de compte, et tout particulièrement l'affectation des moyens de production (temps de travail et bâtiments), ainsi que les ressources fourragères disponibles.

Study of current barriers and facilitators to fatten dairy young bulls in France

BUCZINSKI B. (1), CHOTTEAU P. (2), CHOUTEAU A. (2)
(1) Institut de l'Elevage – Monvoisin – BP 85 225 – 35652 LE RHEU cedex

RESUME - In France, births of male dairy calves decrease structurally with livestock decapitalization. The issue of the valuation of these calves remains significant. The share of calves fattened as veal calves is rather stable over a long period and even increasing. But the decline in the production of dairy young bulls is important. It is a source of concern for the sector. In 2008, 25% of males (born from a dairy mother) were still fattened in young bulls. In 2018, this part had fallen to 14%! The end of milk quotas in 2015 obviously played an important role with the decrease of fattening in many farms in favor of milk production. Young calves that are no longer fattened in young bulls (and bullocks) are now mainly exported as live young veals, mainly to Spain. The share of male calves exported rose from 4% in 2008 to 15% in 2018 and is still increasing. After a complete analysis of the situation and the dynamics using the BDNI-SPIE and Normabev databases, the study aimed to understand the decision-making elements of dairy farmers whether or not to fatten calves born in their farms. The production costs of dairy young bulls compared to the price of the fattened young bulls is crucial. But there are several other parameters of importance: the allocation of the means of production (working time and buildings) as well than the available fodder resources.

INTRODUCTION

Face au déclin de l'engraissement de JB laitiers et plus généralement au problème de la valorisation et du devenir des jeunes veaux laitiers, les interprofessions viande et lait (Interbev et CNIEL) ont mis en place une *Task Force* sur le devenir des veaux laitiers. Après une analyse exhaustive des évolutions et tendances, il était essentiel de comprendre quels étaient les éléments nécessaires aux éleveurs laitiers pour décider d'engraisser ou non les mâles nés sur leur ferme dans le troupeau laitier, c'est-à-dire leurs motivations (pour mettre en place un atelier ou le conserver) et leurs freins (arrêt ou refus d'engraisser).

1. MATERIEL ET METHODES

L'objectif de cette étude était double. Premièrement, il s'agissait de faire la synthèse des évolutions de l'utilisation des animaux laitiers (hors vaches de réforme et veaux de boucherie) depuis 10 ans notamment dans les filières d'engraissement. Dans le même temps, l'évolution des types d'exploitations valorisant les animaux laitiers pour la viande a été réalisée. Pour cette première partie, la méthode a essentiellement consisté à valoriser les données extraites des bases SPIE/BDNI et Normabev pour les questions liées à l'engraissement, au type racial (lait/croisé) et à la typologie des exploitations, et d'Eurostat pour les questions liées particulières à l'exportation de veaux laitiers.

La seconde partie de l'étude visait à comprendre les éléments de décision des éleveurs laitiers quant à la volonté ou non d'engraisser les mâles nés sur leur ferme. La méthode a consisté à enquêter dans un premier temps un échantillon d'ingénieurs du réseau INOSYS et de différents experts, afin d'obtenir des éléments qualitatifs d'analyse de la situation. Seize personnes ont ainsi été enquêtées lors de cette phase. Dans un second temps, une enquête en ligne à l'aide de l'outil *Lime Survey* a été diffusée auprès d'éleveurs laitiers français, afin d'affiner ces résultats et de les quantifier (une centaine de réponses).
Les réponses obtenues ont permis de dégager des axes de travail pour encourager les éleveurs à engraisser les mâles laitiers.

2. DECLIN DE L'ENGRAISSEMET DE JB LAITIERS

2.1. MOINS DE JB ENGRAISSES…

Si la part des veaux engraissés en veaux de boucherie a progressé entre 2008 et 2018 pour atteindre 63%, le nombre de veaux castrés pour être engraissés en bœufs n'a cessé de diminuer. Ce nombre avait connu un petit rebond après les difficultés d'export des broutards à la fin des années 2000

(épizooties de FCO), mais il a lourdement rechuté depuis. En 10 ans, la proportion de mâles de mère laitière engraissés en bœufs est passée de 12% à 7%. Mais le recul le plus spectaculaire concerne les jeunes bovins laitiers. Alors que 25% des mâles nés de mère laitière étaient encore engraissés en taurillons pour les mâles nés en 2008, ils n'étaient plus que 14% pour les veaux nés en 2018.

Estimations GEB du destin des mâles laitiers	Veaux nés en 2008	Veaux nés en 2014	Veaux nés en 2018
Veaux de boucherie	59%	59%	63%
Jeunes bovins (12-24 mois)	25%	20%	14%
Bœufs	12%	12%	7%
Exportation en vif (nourrissons)	4%	9%	16%

Tableau 1 Destin des mâles laitiers ne France selon leur année de naissance
Source : estimations GEB d'après SPIE-BDNI, Normabev

2.2. … ET MOINS D'EXPLOITATIONS LAITIERES ENGRAISSANT DES JEUNES BOVINS

En 10 ans, le nombre d'exploitations laitières avec engraissement et/ou mixte lait-viande s'est nettement replié. Entre 2011 et 2020, si le nombre d'exploitations laitières pures reculait sensiblement (-22% /2011), Le recul du nombre d'exploitations avec une activité bovin viande était bien plus marqué comme pour :

- Les exploitations laitières engraisseurs de bœufs (-59% /2011) ;
- Les exploitations laitières engraisseurs de JB avec ou sans achat (-49%) ;
- Les mixtes engraisseurs de bœufs (-56%) ;
- Les mixtes engraisseurs de JB avec ou sans achat (-49%).

Seules le nombre d'exploitations mixtes naisseurs (-23% /2011) a connu un niveau relatif de baisse comparable à celui des exploitations laitières pures.
La fin des quotas laitiers en 2015 a participé à amplifier ce phénomène de baisse. Une partie des exploitations utilisant les réserves fourragères à l'engraissement jusque-là, les ont depuis réaffectées aux vaches laitières pour augmenter la production laitière.

	2011	2020
JB, taureaux et bovins jeunes lait abattus (1000 têtes)	255	182
JB, taureaux et bovins jeunes lait abattus (1000 téc)	92	68
Nb d'exploitations lait/mixte + engraissement de JB	11 800	6 100

Tableau 2 Evolution de la production de JB laitiers et des exploitations laitières avec engraissement entre 2011 et 2020
Source : IDELE-GEB d'après SPIE-BDNI, Normabev

L'engraissement est un atelier qui a du mal à se maintenir par rapport à d'autres productions qui prennent sa place, qui paraissent plus rentables (spécialisation en lait, cultures de vente…). La fin des quotas laitiers a notamment entraîné la disparition de nombreux ateliers d'après les experts/ utilisés pour valoriser des bâtiments libres ou pour compléter les revenus quand la production laitière était contrainte par les quotas, ils ont été victimes de leur statut de « variable d'ajustement » quand les éleveurs ont pu augmenter leur production laitière. L'agrandissement des troupeaux laitiers a entrainé le remplacement des jeunes bovins engraissés dans les bâtiments par des génisses par exemple, et le temps de travail disponible a été réorienté vers le seul atelier laitier. La spécialisation des élevages a entraîné la suppression des ateliers de petite taille et pesant peu dans le chiffre d'affaires, dont l'engraissement. Certains avantages économiques et fiscaux spécifiques ont par ailleurs disparu (découplage de la prime spéciale aux bovins mâles depuis 2003 en France ; fin de la DPI en 2019 – déduction fiscale pour investissement dans un stock de jeunes bovins …), alors qu'ils étaient souvent de forts arguments en faveur du maintien de l'atelier dans certaines fermes. Par ailleurs, cette production n'a pas une image très attractive, pour les raisons que nous allons détailler plus bas : les experts ne notent donc pas ou très peu de création d'ateliers en remplacement de ceux qui arrêtent.

DISPARITION	MAINTIEN
Rentabilité faible (comparée à d'autres ateliers comme les cultures…)	Bâtiments existants à valoriser
Hausse taille troupeau lait (temps et bâtiment limitant)	Surfaces en herbe à valoriser (bœufs)
Baisse disponibilité en fourrages (sécheresse…)	Participe à la cohérence du système
Baisse aides couplées et incitation fiscale	Valoriser les veaux produits sur la ferme
Baisse main d'œuvre disponible	

Tableau 3 Les facteurs de disparition ou de maintien des ateliers d'engraissement
Source : IDELE d'après enquête

3. FREINS ET LEVIERS A L'ENGRAISSEMENT DE JB LAITIERS

3.1. LES PRINCIPAUX FREINS EVOQUES

Le principal frein constaté est le manque de rentabilité. Avec des animaux « gourmands » en aliments, et restant longtemps sur la ferme, le retour sur investissement est estimé insuffisant pour la totalité des experts rencontrés. L'atelier a du mal à se maintenir face à d'autres productions possibles plus rentables, comme les cultures (exemple du lin en Normandie), ou l'engraissement de broutards allaitants. L'atelier est donc maintenu uniquement s'il est cohérent par rapport au système et aux autres ateliers. Il assure alors un petit revenu complémentaire. Mais la rentabilité de l'atelier est souvent mal connue, car l'atelier est majoritairement de petite taille, le suivi technico-économique est donc approximatif (cf. Tableau 4).

	JB	BŒUFS	MIXTE	AUTRE	Total
Oui et elle me convient	7	4	1	0	12
Oui et elle ne me convient pas	10	4	1	1	16
Non mais je pense qu'elle est positive	3	3	3	0	9
Non mais je pense qu'elle est négative	1	0	0	0	1
n=	21	11	5	1	38

Tableau 4 Niveau de connaissance de la marge en atelier d'engraissement – résultat d'enquête
Question : ***connaissez-vous la marge dégagée par votre activité d'engraissement ?***
Source : IDELE d'après enquête

L'engraissement de taurillons est fortement lié à **la disponibilité en bâtiments et en maïs**. Le maintien de l'atelier va donc être conditionné par le fait que les quantités disponibles soient suffisantes et supérieures aux besoins du troupeau laitier. Dans les régions rencontrant des problèmes de rendement et/ou d'aléas climatique pouvant impacter le

rendement, les ateliers ont souffert de cette concurrence. Il existe parfois une concurrence entre les maïs et d'autres productions, comme le lin en Normandie (plus de marge, meilleure image). Dans les fermes qui évoluent vers une valorisation plus poussée de l'herbe par les vaches laitières, le fait de devoir laisser le silo ouvert toute l'année peut poser un problème : le front n'avance pas assez vite avec les seuls taurillons et les risques sous-jacents sont importants (hygiène). Avec les tailles de troupeau qui augmentent, les génisses remplacent les taurillons dans les bâtiments. S'il reste des bâtiments non utilisés, l'engraissement peut alors être maintenu pour les valoriser. Globalement, la rentabilité de l'engraissement des mâles laitiers n'étant pas suffisante pour permettre des investissements, le maintien de l'activité dépend des bâtiments et du matériel déjà disponibles.

Sur **la question de l'astreinte et des conditions de travail**, avec les tailles de troupeau qui augmentent, les éleveurs sont à la recherche de simplification et rationalisation. En effet, la quantité de travail augmente pour la production laitière et le phénomène peut être accentué par des départs d'associés (retraite, cessation d'activité…). L'arrêt de l'engraissement peut alors être envisagé faute de main d'œuvre disponible (dépendant du rapport lait/UTH). Cependant, la charge de travail supplémentaire n'est pas nécessairement un frein important pour les ingénieurs INOSYS et les experts (peu de travail comparé aux vaches laitières) mais ressort comme une inquiétude importante de l'enquête éleveur en ligne.

Sur la **gestion zootechnique du troupeau**, le sevrage des veaux est une période complexe à gérer (technique et chronophage) durant laquelle les pertes sont élevées (y compris pour les génisses) et que certains éleveurs cherchent à déléguer (élevage des génisses). Face à ces difficultés les éleveurs préfèrent vendre tous leurs veaux, même à faible prix, et éventuellement acheter des broutards allaitants. L'engraissement est souvent moins bien maîtrisé par les éleveurs. Les animaux partent trop tard, trop lourds, et la marge est alors très réduite même si les éleveurs ne le mesurent pas forcément.

Enfin, pour ce qui est de **l'humain, facteur essentiel**, **deux paramètres** jouent. **Le premier est l'affinité de l'éleveur avec la production**. L'engraissement souffre parfois d'une mauvaise image auprès des éleveurs. Se définissant d'abord comme producteurs laitiers, les éleveurs préfèrent se concentrer sur la production principale. Ceux qui gardent de l'engraissement sur la ferme sont aussi ceux qui apprécient cette production, voire ceux qui ont « l'habitude » d'avoir cet atelier sur la ferme, et ne pensent donc pas à l'arrêter. **Le second paramètre est l'évolution des collectifs**. Le départ d'un associé non remplacé (retraite par ex) entraine la diminution de la main d'œuvre disponible, et peut entrainer la disparition de l'atelier d'engraissement. Le phénomène inverse peut se produire dans le cas d'une installation supplémentaire sur la ferme (cas des GAEC en particulier), mais souvent dans une période transitoire, avant de pouvoir investir sur davantage de production laitière.

Une autre situation peut être rencontrée quand c'est l'atelier lait qui s'arrête. Deux évolutions sont alors possibles :

- Soit l'engraissement disparaît à cause de la concurrence avec d'autres productions plus rentables (cultures…).
- Soit les éleveurs qui arrêtent le lait gardent de l'engraissement de mâles laitiers pour valoriser des bâtiments et le savoir-faire de l'éleveur, mais les expériences précédentes montrent que peu d'entre eux maintiennent l'activité (rentabilité insuffisante).

3.2. LES SOLUTIONS SUGGEREES

Pour les conseillers, plusieurs voies permettant de redévelopper la production de JB dans les élevages laitiers peuvent être envisagées. C'est d'abord la nécessité de **développer des filières dédiées, avec un prix garanti**. Pour cela, il semble opportun de s'inspirer de démarches existantes qui marchent bien comme les contrats McKey/McDo pour valoriser les avants de JB laitiers. Il est également question de **développer de nouvelles formes de valorisation**. Plusieurs produits sont évoqués comme la production de veaux gras, de veaux de grain ou encore de veaux sous nourrice. Pour ces filières, la question de l'utilisation de races mixtes est posée. Cependant, ces filières qui n'existent pas dans certaines zones pose la question des débouchés alors qu'il semble difficile de trouver des abatteurs intéressés.

Le redéveloppement de l'engraissement des mâles laitiers pourrait être également envisagée grâce à **l'aide des politiques publiques**. Ainsi, la mise en place des aides spécifiques à l'engraissement ou encore d'aides à l'investissement (nouveaux bâtiments par exemple) est citée par de nombreux conseillers.

La nécessité de **repenser de nouveaux modèles techniques et économiques, rationnels** est aussi évoqué. Il convient pour cela de notamment repenser la taille des ateliers, le fonctionnement technique en intégrant la nécessité de coûts de production maîtrisés. La production de JB à l'herbe est également suggérée. Ce type de production pourrait répondre à l'enjeu d'autonomie alimentaire et permettre la fermeture printanière du silo (frein évoqué, cf. partie 3.1).

L'accompagnement technique des éleveurs reste primordial. La sensibilisation aux coûts de production et les stratégies mobilisables de finition des animaux étant des prérequis. Enfin, d'autres questions plus techniques comme le développement d'ateliers spécialisés pour l'étape de nurserie, à l'instar de ce qui se passe en Espagne, a également été proposé.

La question de **la semence sexée** et de son utilisation croissante en élevage laitier pourrait être déterminante. Cela va probablement entraîner des changements importants sur les orientations que prendront les éleveurs laitiers, soit en limitant le nombre de veaux mâles produits, soit au contraire en offrant des perspectives pour développer des ateliers d'engraissement de mâles notamment en utilisant de la semence de race à viande en croisement.

Attention cependant, plusieurs initiatives existantes n'ont pu être pérennisées car il reste à la fois difficile de trouver des éleveurs motivés et la rentabilité de certaines démarches reste sensible. La définition de de conditions contractuelles rassurantes est alors indispensable à l'instar de ce qui fait sur les jeunes génisses/babynettes élevées à l'herbe et contractualisées (exemple : Prim'herbe pour les magasins Carrefour). Enfin, l'ensemble de ces démarches se doivent de prendre en compte les attentes sociétales (bien-être animal, environnementales).

Pour donner suite à ces échanges avec les conseillers/experts et prioriser les attentes des éleveurs. Ces derniers se sont exprimés sur les solutions leur paraissant prioritaires. Outre la question du prix de vente, ce sont les questions de contrats et de filières organisées ainsi que les questions de soutien public qui sont apparus comme primordiaux (cf. figure 1)

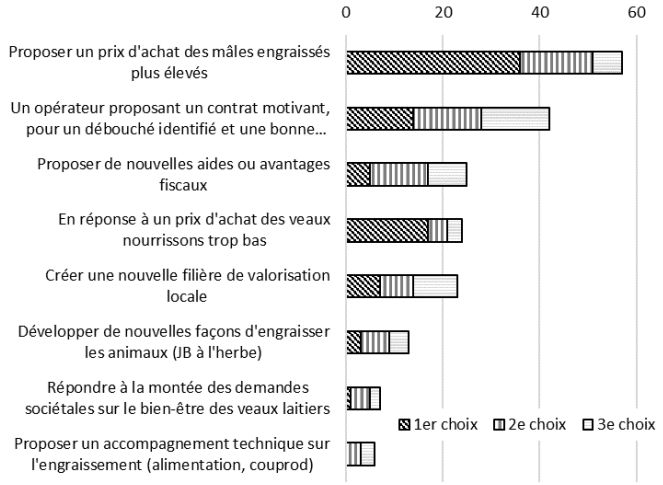

Figure 1 Les facteurs de disparition ou de maintien des ateliers d'engraissement
Source : IDELE d'après enquête
Question : ***Quels arguments/ solutions pourraient encourager les éleveurs laitiers français à engraisser leurs mâles laitiers ? (démarrer une activité d'engraissement/ la maintenir)***

CONCLUSION

L'engraissement des mâles laitiers dans les élevages où ils sont nés est en forte diminution depuis une décennie. Les résultats de l'enquête mettent en avant une faible motivation des éleveurs, perçue et comprise par les conseillers qui pour une partie d'entre eux déconseillent de se lancer dans l'engraissement de mâles laitiers (en JB ou en bœufs) compte tenu de la faible rentabilité de l'atelier. Le principal levier à actionner pour redonner aux éleveurs l'envie d'engraisser est d'augmenter sa rentabilité, mais cela ne sera sans doute pas suffisant compte tenu de la charge de travail déjà importante portée aujourd'hui par les éleveurs laitiers, dont les fermes grandissent régulièrement. De plus les débouchés doivent être fiables pour faire face à moyen terme à la concurrence d'autres productions aujourd'hui plus rémunératrices.

Brunet L. et al., 2016, Elever des veaux laitiers sous des vaches nourrices : entre réduction du travail et amélioration des performances animales, 3R.
Buczinski B. et al., 2016, Vaches, surfaces, charges… tout augmente sauf le revenu. Quinze ans de suivi en Bretagne, Pays de la Loire et Deux-Sèvres, INOSYS.
Michaud A. et al., 2018, Déléguer l'allaitement des veaux laitiers aux vaches ? Résultats d'enquêtes auprès des éleveurs, 3R.
GEB-Institut de l'Elevage, Octobre 2021, Valorisation des veaux laitiers : comparaison dans 10 pays, Dossier Economie de l'Elevage n° 523